

Prix « À part entière » au Service d'intégration au secondaire des élèves ayant un TSA, de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Québec, mercredi 4 février 2015 – L'équipe du Service d'intégration au secondaire des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries permet à des jeunes aux besoins différents de vivre une expérience scolaire heureuse. Charmé par les réalisations de cette équipe, l'Office des personnes handicapées du Québec lui a décerné aujourd'hui un certificat de finaliste régional « À part entière », dans la catégorie « Ministères et leurs réseaux, organismes publics et parapublics ».

Une équipe dédiée pour l'intégration

L'équipe du Service d'intégration, qui mène ses activités depuis 2013 à la Polyvalente de Charlesbourg, est formée d'enseignants, d'un psychoéducateur, d'une technicienne en éducation spécialisée, de membres de la direction et d'intervenants des Services éducatifs de la Commission scolaire. En 2014-2015, ces personnes-ressources accueillent 12 élèves ayant un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme, pour les intégrer dans les classes régulières ou de cheminement particulier continu de la Polyvalente de Charlesbourg. L'objectif : mieux connaître ces élèves, créer un milieu de vie qui favorise leur participation scolaire et sociale, et les qualifier, afin qu'ils obtiennent leur diplôme.

« Notre Service a mis sur pied un plan de formation et d'accompagnement des enseignants, afin qu'ils acquièrent des connaissances et des stratégies d'intervention adéquates. Nous avons notamment élaboré un atelier de sensibilisation au sujet des préjugés et de la discrimination liés au trouble du spectre de l'autisme. Ces jeunes que nous intégrons ont des besoins différents, notamment associés au traitement de l'information, au décodage des émotions et à la communication. Nous voulons favoriser une inclusion harmonieuse de ces élèves », explique M^{me} Manon Trépanier, coordonnatrice - Adaptation scolaire aux Services éducatifs de la Commission scolaire.

Le Service d'intégration encourage les élèves à participer aux activités de l'école. L'équipe a aménagé un local polyvalent, un réel milieu de vie que les jeunes peuvent fréquenter lorsqu'ils sont en surcharge sensorielle, pour prévenir l'anxiété ou la désorganisation, ou tout simplement pour terminer un travail individuel et y passer un moment agréable, en compagnie de leurs amis des classes régulières. Divans, jeux d'échecs, espaces pour entreposer du matériel ou vérifier l'horaire de la journée ont été prévus. Le tout, sous la supervision d'une intervenante.

Une collaboration précieuse a été tissée entre le Service d'intégration et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec (CRDI), afin de répondre aux besoins des élèves et de leurs familles.

« L'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDA) en classe régulière est une priorité pour notre commission scolaire. En une année de service seulement, le Service d'intégration a constaté les impacts positifs de ses actions. Les parents, les enseignants et les intervenants ont observé que les élèves sont profondément fiers de faire partie du projet, qu'ils en ont développé un sentiment d'appartenance, faisant même des envieux parmi les jeunes du régulier. Il s'agit d'un service unique dans la région de la Capitale-Nationale, et nous sommes émus de le voir rayonner grâce au prix « À part entière », a souligné M. René Dion, président de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

- 30 -

Information :

Josée St-Hilaire, conseillère en communication
418 666-4666, poste 8444 • josee.sthilaire@cspdps.qc.ca